



PRÉFET DE L'EURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Citoyenneté et de la Légalité
Bureau de la citoyenneté et des élections,
Mél : pref-elections@eure.gouv.fr

Evreux, le **25 NOV. 2024**

Le Préfet
à
Mesdames et Messieurs les maires
du département de l'Eure
*En communication à
Messieurs les Sous-Préfets
des Andelys et de Bernay*

Objet : Élection des membres des chambres d'agriculture de 2025
Transmission des listes électorales définitives des collèges des électeurs individuels.

PJ : Avis de dépôt ; certificat d'affichage ; modèle d'attestation sur l'honneur.

Fin septembre, les services de la chambre d'agriculture vous ont fait parvenir, pour affichage et observations, les listes provisoires des électeurs individuels.

Après prise en compte de vos observations, lorsque les dispositions du Code rural et de la pêche maritime l'ont permis, la commission a dressé les listes électorales définitives des électeurs par collège et par commune.

Ces listes peuvent être consultées, sans frais, par tout intéressé qui peut également en prendre copie, sur support électronique en apportant une clef USB exploitable par des logiciels courants, à la condition de ne pas en faire un usage commercial. À ce titre, toute personne intéressée est invitée à souscrire une attestation sur l'honneur dont le modèle est joint à la présente circulaire.

Vous trouverez également, joints à cet envoi, un avis de dépôt que je vous demande d'afficher en mairie, dès réception de la présente, et un certificat d'affichage que je vous demande de compléter et de me retourner par courriel à pref-elections-chagri@eure.gouv.fr, dès l'accomplissement de cette formalité.

J'attire votre attention sur l'importance de l'affichage immédiat de l'avis de dépôt puisque le délai contentieux de cinq jours, permettant aux personnes intéressées par les décisions de la commission d'établissement des listes électorales de saisir le tribunal judiciaire d'Évreux, commence à courir à compter du jour de cet affichage.

Mes services ainsi que ceux de la chambre d'agriculture de l'Eure en charge du secrétariat de la commission d'établissement des listes électorales (Mme Sidonie LANCELIN 02 32 78 80 03) se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire que vous jugeriez utile.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire général,



Alaric MALVES